



Règlement du Triathlon des Vannades 2022

PREAMBULE

Les épreuves du Triathlon des Vannades-Manosque sont soumises au règlement de la FFTRI. Il est de la responsabilité du triathlète de prendre connaissance du règlement complet de la course.

En s'inscrivant et prenant part aux épreuves du Triathlon des Vannades, chaque triathlète reconnaît avoir pris connaissance du règlement et s'engage à le respecter dans sa totalité.

Conditions d'accès :

- Soit, être licencié FFTRI compétition, dans ce cas, obligation de fournir la licence lors de l'inscription.
- Pour les non licenciés FFTRI, à l'inscription, obligation de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du triathlon ou du sport en compétition de moins d'un an et faire l'acquisition d'un Pass compétition.
- Pour les licenciés de Fédération étrangère affiliée à l'International Triathlon Union, faire l'acquisition d'un Pass compétition. La gratuité du Pass-compétition est accordée à certaines fédérations étrangères en fonction des accords passés avec la F.F.TRI. (Allemagne, Italie, Espagne, Portugal, Belgique, Luxembourg, Angleterre, Pays bas, Suisse.)
- A défaut des points ci-dessus, toute participation aux épreuves est exclue et aucun remboursement ne pourra être exigé.
- Les concurrents doivent justifier leur identité lors du retrait des dossards.
- Les concurrents ont l'obligation de participer au briefing avant le départ de la course organisé à proximité du parc à vélo.
- L'utilisation de la ceinture porte-dossard est obligatoire (fourniture d'un seul dossard).
- Le dossard ne doit être ni coupé, ni plié, ni caché, fixé en trois points minimum la ceinture porte-dossard placée au plus bas au niveau de la taille,
- Un autocollant devra être collé sur la tige de selle du vélo.
- Le numéro de dossard est reporté sur l'avant-bras gauche du concurrent ou toute autre partie visible du corps en cas d'impossibilité.

Pour les courses Triathlon jeunes,

- L'entrée du matériel dans l'aire de transition est commune aux deux courses

- La sortie du matériel de l'aire de transition se fera pour les deux courses après la dernière course

INSCRIPTIONS

- La date limite des inscriptions est fixée au plus tard le 23 juin 2022 et devront se faire sur le site internet du chronométreur Eventicom. *Il n'y aura aucune inscription sur place.* Aucune inscription ne sera acceptée si elle n'est pas complète. Aucun remboursement ne sera possible, pour quelque motif que ce soit. En cas de désistement les droits d'inscription resteront acquis à l'organisation.

NATATION

- Le port du bonnet fourni par l'organisation est obligatoire.
- Le port de la combinaison est obligatoire si la température de l'eau est égale ou inférieur à 16°C et interdit si la température de l'eau est supérieure à 24,5°C.
- Il est conseillé aux triathlètes de ne pas porter le dossard pendant l'épreuve natation.
- Si la natation venait à être annulée en raison des conditions climatiques ou d'eau de baignade non conforme par exemple, l'épreuve serait remplacée par un duathlon.

CYCLISME

- Le port du casque à coque rigide et homologué est obligatoire, jugulaire fermée.
- Avoir un système de freinage pour chaque roue sur le vélo (le pignon fixe et le système de rétropédalage ne sont pas considérés comme des systèmes de freinage) Pour la distance XXS Relais, le circuit est ouvert à la circulation (les voitures seront néanmoins filtrées et prévenues d'une épreuve cycliste) : **course avec aspiration-abri interdit**.
- Toutes les extrémités en protubérances (embouts de guidon, sur-guidon, extrémité des câbles...) doivent être protégées. Les ajouts aux guidons ainsi que les poignées de freins doivent être positionnés afin de limiter les risques de blessure en cas de chute ou collision (pour les cintres droits (type VTT, VTC...)). Les ajouts dits « corne de vache » ou « bar ends» sont autorisés.
- Le drafting est interdit, le triathlète doit respecter la règle de l'interdiction de l'aspiration-abri : la distance est de 7m, se mesurant entre la roue avant du vélo et la roue avant du vélo qui suit, de 15 m entre une moto et le vélo du concurrent et de 35m entre voiture et vélo. Un concurrent dispose de 25s pour effectuer son dépassement.
- Interdiction de doubler un autre concurrent dans tous les croisements et passages de pont.
- Le non-respect de la règle d'Aspiration-Abri entraîne un carton bleu correspondant à 1 minute d'arrêt dans la « zone de pénalité » située sur le parcours vélo avant l'accès des concurrents à leur emplacement.
- L'athlète pénalisé entre dans la zone de pénalité, descend du vélo et informe l'arbitre de son numéro de dossard ainsi que du nombre de pénalités à effectuer. Si l'athlète quitte la zone, l'arbitre lui demandera de revenir et le décompte sera suspendu. En cas d'une utilisation des toilettes le temps de la pénalité sera suspendu jusqu'au retour dans la zone de pénalité.
- Dans la zone de pénalité, l'athlète ne peut consommer que la nourriture et/ou le liquide qui se trouvent sur leur vélo ou leur personne.
- Il est interdit de modifier l'équipement ou d'effectuer tout type de maintenance du vélo lors du temps de pénalité

- Il faut respecter le code de la route et donc rouler sur le côté droit de celle-ci (parcours partiellement en aller-retour).
- Pour les épreuves jeunes le parcours vélo s'effectue dans le périmètre du parc des Vannades. **L'utilisation d'un VTT est indispensable.**
- Le dossard doit être visible sur le dos et toute modification est interdite.

COURSE A PIED

- Le dossard doit être placé sur le devant du maillot et être parfaitement visible.
- Il est interdit de sortir du parcours course à pied ou de prendre un raccourci.
- Il est demandé aux triathlètes de respecter la zone de propreté située avant et après les zones de ravitaillement. En cas de non-respect, les arbitres se réservent le droit de sanctionner.

AIRE DE TRANSITION

- Tout déplacement dans le parc à vélo se fait à pied, vélo à la main jugulaire fermée.
- Chaque concurrent devra respecter l'emplacement attribué par son dossard.
- Les triathlètes doivent pousser leur vélo jusqu'à la sortie du parc, ils ne sont autorisés à monter sur leur vélo qu'après franchissement de la ligne marquée au sol, pour le retour il faut descendre du vélo avant de rentrer au parc au niveau de la ligne marquée au sol.
- En entrant dans le parc les triathlètes doivent ranger eux-mêmes leur vélo sur le rack (roue arrière dans le rack) correspondant à leur numéro de dossard (emplacement initial).
- Aucun sac ne sera toléré dans le parc à vélo. Chaque concurrent doit faire le nécessaire pour regrouper ses affaires et déposer son sac dans l'espace prévu à cet effet.

CHRONOMETRAGE

- Le chronométrage est réalisé par une entreprise spécialisée à l'aide d'une puce.
- La puce fournie doit être portée autour de la cheville gauche durant toute la course.
- La perte de la puce sera facturée 60€.

ANNULATION

- En cas d'annulation pour cause de crise sanitaire, l'intégralité des frais d'inscription (60€ par équipe) seront remboursés.
- En cas d'empêchement pour force majeure (conditions climatiques, arrêté préfectoral par exemple...) l'épreuve sera annulée et l'organisateur se réserve le droit de garder tout ou partie des coûts d'inscriptions pour couvrir les frais déjà engagés. Les frais d'inscription resteront acquis à l'organisation, si bon lui semble.
- Le remplacement ou changement d'un relayeur est possible jusqu'au 20 Juin 2022 dans la mesure où le dossier d'inscription du nouveau relayeur est complet.

RESPONSABILITES ET ASSURANCE

- Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance en responsabilité civile et déclinent toute responsabilité pour les accidents physiologiques immédiats et futurs, ainsi que pour les dommages matériels (dont les vols et les détériorations). L'organisation décline toute responsabilité envers les personnes ayant fait une fausse déclaration. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Chaque concurrent participe à la compétition sous sa propre responsabilité.

DISPOSITIONS PARTICULIERES

- Utilisation du droit à l'image : par sa participation au Triathlon des Vannades, chaque concurrent autorise expressément l'association Triathlon Manosque à utiliser ou à faire utiliser, à reproduire ou à faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive en vue de toute exploitation de communication.
- La présence est obligatoire lors de la remise des prix. Les prix non remis lors du podium seront conservés par l'organisateur et ne pourront être réclamés par le triathlète.
- L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance dû à un mauvais état de santé, d'accident provoqué par le non-respect du code de la route et des consignes des organisateurs.
- L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objet y compris dans le parc à vélo.

ARBITRAGE ET GESTIONS DES CARTONS

Les arbitres peuvent donner des cartons rouges, jaunes ou bleus

- **Carton jaune « stop & Go »**
 - Mauvais placement sur la ligne de départ
 - Circulation sur son vélo dans l'aire de transition
 - Jugulaire non attachée dans l'aire de transition
 - Accompagnement par un tiers dans l'aire de transition
 - Vélo et/ou équipements mal rangés dans l'aire de transition
 - Si l'athlète urine depuis son vélo ou dans une zone de transition en dehors des toilettes
 - Si l'athlète empêche le dépassement
 - Gêne fortuite d'un concurrent
 - Mauvaise circulation à vélo en ne roulant pas à droite
 - Passage de la ligne sur son vélo à l'entrée de la transition Vélo/Course à pied
 - Sortie pédestre de l'aire de transition avec le casque sur la tête
 - Accompagnement par un tiers (moto, VTT, à pied)
 - Parcours coupé avec possibilité de remise en conformité
 - Jet de déchet en dehors des zones prévues avec possibilité de ramasser (remise en conformité)
 - Courir torse nu
 - Dossard mal positionné
 - Matériel ou équipement non-conforme
 - Tenue non-conforme : tri fonction ouverte en dessous du sternum à moins de 200m de l'arrivée, bretelles baissées, torse nu...
 - Mise en place d'un marquage distinctif
 - Utilisation d'un MP3, radio, téléphone
- **Carton bleu uniquement sur la partie cycliste**
 - Pénalité : arrêt de 1 minute dans la zone de pénalité » pour le XXS Relais.
 - Drafting, Faute d'Aspiration-Abri
- **Carton rouge Disqualification immédiate**
 - Comportement grossier et/ou antisportif
 - Mauvais comportement envers les arbitres, bénévoles, spectateurs, organisateurs...

- Refus ou impossibilité de se mettre en conformité
 - Nudité
 - Dossard coupé sans possibilité d'en changer
 - Parcours coupé sans possibilité de remise en conformité
 - Assistance ou dépannage par un tiers extérieur à la course
 - Non-respect du code de la route (en particulier couper un virage)
 - Transgressions évidentes
 - Ravitaillement hors zones prévues
 - Jet de déchets et/ou abandon de matériels hors zone de propreté sans possibilité de remise en conformité
 - Perte ou absence de dossard à l'arrivée
- **Carton rouge Mise Hors Course**
 - Temps limite
 - **Disqualification automatique sans présentation d'un carton rouge**
 - 2 cartons bleus (sur la distance XXS)
 - Pénalité non effectuée

Aucune protestation n'est autorisée contre une décision de disqualification de la part d'un arbitre.

ATTENTION : Les arbitres de courses sont habilités à punir une irrégularité à tout moment.

Les décisions des arbitres sont sans appel, aucune protestation ne sera recevable.



Règles particulières pour les différentes courses

Règles particulières pour les courses Triathlon jeunes :

- L'horaire d'entrée du matériel dans l'aire de transition est commun aux 2 courses.
- La sortie du matériel de l'aire de transition se fera pour les 2 courses après la dernière course.
- La partie vélo se fait avec un VTT
- Départ anticipé de 1 minute pour la catégorie mini-poussin

Règles particulières pour le Triathlon Team Relais :

- L'épreuve consiste à effectuer 4 courses format XXS (300m-7.5km-1.7km) en relais, chaque relayeur réalisant entièrement le triathlon avant de passer le relais à l'équipier suivant
- La définition des catégories d'âges et de sexes est réalisée conformément au tableau suivant :

| Plus jeune ↓ | Benjamin | Minime | Cadet | Junior | Sénior | Master |
|-----------------|----------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Plus âgé ↓ | Benjamin | Minime | Cadet | Junior | Sénior | Sénior |
| Benjamin | Minime | Minime | Cadet | Junior | Sénior | Sénior |
| Minime | Cadet | Cadet | Cadet | Junior | Sénior | Sénior |
| Cadet | Junior | Junior | Junior | Junior | Sénior | Sénior |
| Junior | Sénior | Sénior | Sénior | Sénior | Sénior | Sénior |
| Sénior | Sénior | Sénior | Sénior | Sénior | Sénior | Sénior |
| Master | Sénior | Sénior | Sénior | Sénior | Sénior | Master |

- Tous les membres d'une équipe doivent se présenter ensemble à l'entrée de l'aire de transition
- Chaque membre d'une équipe possède une puce
- L'ordre des relayeurs doit être impérativement respecté comme lors de l'inscription ainsi que le marquage concurrent et l'emplacement sur le rack à vélo dédié à l'équipe
- Les équipes possédant 1 à 3 benjamins devront mettre en 1^{er} relayeur un équipier de catégorie supérieure
- La numérotation des équipes se fait de la manière suivante :

Pour l'équipe n° 1 : relayeur 1 : dossard **101**

relayeur 2 : dossard **201**

relayeur 3 : dossard **301**

relayeur 4 : dossard **401**

Pour l'équipe n° 2 : 102-202-302-402, etc....

- Le passage de relais se fait en tapant dans la main de son coéquipier dans la zone de passage de relais qui est composée de deux couloirs parallèles ; un pour l'arrivée de la partie course à pied et le second pour le départ en natation. Un arbitre sera présent dans cette zone. (Cf. Chronométrage)
- Il appartient à chaque équipe de contrôler l'arrivée du relayeur précédent afin de se préparer dans la zone de passage de relais. Des arbitres vérifieront l'ordre de positionnement des relayeurs et le bon passage de relais.
- Autorisation de participation à 2 ou 3 relayeurs :

Attention, une équipe de catégorie benjamine et une de catégorie minime devra obligatoirement se composer de 4 relayeurs (un benjamin et un minime ne peut pas doubler la distance).

Un benjamin participant au relais XXS ne pourra pas participer à une autre course dans la journée.

Le prix total de l'inscription reste inchangé quelque soit le nombre de relayeur, soit 60€. Le ou les athlète(s) qui réalisera 2 fois la distance sera obligatoirement le deuxième et quatrième relayeur. Celui-ci devra utiliser le dossard et la puce correspondants à la position dans le relais. Le relayeur réalisant deux fois le parcours pourra retourner ponctuellement et rapidement dans le parc à vélo afin de changer et récupérer des affaires de course.

Dans le cas d'un désistement de dernière minute d'un relayeur après inscriptions et paiements validés ; et dans l'impossibilité de remplacement ; l'équipe pourra participer dans les conditions citées précédemment.

Les équipes de 2 ou 3 relayeurs sont intégrées au classement général et catégories mais ne seront pas éligibles au protocole de récompense dans le but de favoriser la formation d'équipes complètes ou mixtes.

DEPART (de la course, 1^{er} relayeur) :

- Pour les équipes composées de 4 benjamins et de 4 minimes, départ décalé de 5 minutes en amont du départ général de 10h00

NATATION

- Tous les relayeurs devront prendre le matériel nécessaire à la natation avant la fermeture de l'aire de transition. Il ne sera pas autorisé à récupérer son matériel après le départ de la course (hors relayeur réalisant deux fois le parcours)
- La partie natation du premier relayeur sera différente des 3 autres avec un départ déporté d'environ 100m de la zone de passage de relais
- La distance de la partie natation « Team Relais » est de 300m

CYCLISME

- Compte tenu de la faible distance, le parcours de l'épreuve Team Relais ne comporte pas de ravitaillement, le port d'un bidon sur les vélos est donc obligatoire.
- La distance de la partie vélo « Team Relais » est de 7.5km

- Le parcours est réalisé sur route ouverte à la circulation, le code de la route doit impérativement être respecté
- L'aspiration-abri n'est pas autorisé
- Il est possible d'utiliser un VTT sur la partie cyclisme
- Il est possible d'utiliser un vélo commun pour plusieurs relayeurs, un casque par relayeur est obligatoire.

TEMPS LIMITE

- Pour l'épreuve Team Relais, le temps limite total est fixé à 3h00. Le parc à vélo sera ouvert à partir de cette limite, soit 13h00 ou après le départ du dernier 4ème relayeur sur la partie course à pied

COURSE A PIED

- La distance de la partie course à pied « Team relais » est de 1.7km
- Un seul ravitaillement sera présent en début de parcours aux alentours du parc à vélo

CHRONOMETRAGE

- Sur l'épreuve Team Relais, le début de chronométrage commence lors du départ Mass Start du relayeur 1. La fin du chronométrage des trois premiers relayeurs sera faite sur un tapis dans la zone de passage de relais qui est constituée de deux couloirs parallèles : Un couloir pour l'arrivée course à pied et un couloir pour le départ natation. Le chronométrage du dernier relayeur et de l'équipe sera fait sous l'arche d'arrivée finale.

PROTOCOLES & RECOMPENSES

Les récompenses prennent en compte la définition des catégories indiquées dans le tableau ci-après. Les récompenses sont non cumulables et attribuables uniquement aux équipes composées de 4 athlètes.

Epreuve Team Relais :

- | | | |
|--|-----------------------------------|----------------------------------|
| ▪ 1 ^{ère} , 2 ^{ème} , et 3 ^{ème} équipe scratch | | |
| ▪ 1 ^{ère} équipe 100% féminine | | |
| ▪ 1 ^{ère} équipe 100% mixte (2+2) | | |
| ▪ 1 ^{ère} équipe 100% non licenciée | | |
| ▪ 1 ^{ère} équipe BE Hommes | 1 ^{ère} équipe BE Femmes | 1 ^{ère} équipe BE Mixte |
| ▪ 1 ^{ère} équipe MI Hommes | 1 ^{ère} équipe MI Femmes | 1 ^{ère} équipe MI Mixte |
| ▪ 1 ^{ère} équipe CA Hommes | 1 ^{ère} équipe CA Femmes | 1 ^{ère} équipe CA Mixte |
| ▪ 1 ^{ère} équipe JU Hommes | 1 ^{ère} équipe JU Femmes | 1 ^{ère} équipe JU Mixte |
| ▪ 1 ^{ère} équipe SE Hommes | 1 ^{ère} équipe SE Femmes | 1 ^{ère} équipe SE Mixte |
| ▪ 1 ^{ère} équipe MA Hommes | 1 ^{ère} équipe MA Femmes | 1 ^{ère} équipe MA Mixte |

Epreuves Jeunes :

6-9ans : 3 premiers garçons + 3 premières filles + 1^{er} non licencié (y compris pour mini-poussins)

10-13ans : 3 premiers garçons + 3 premières filles + 1^{er} non licencié